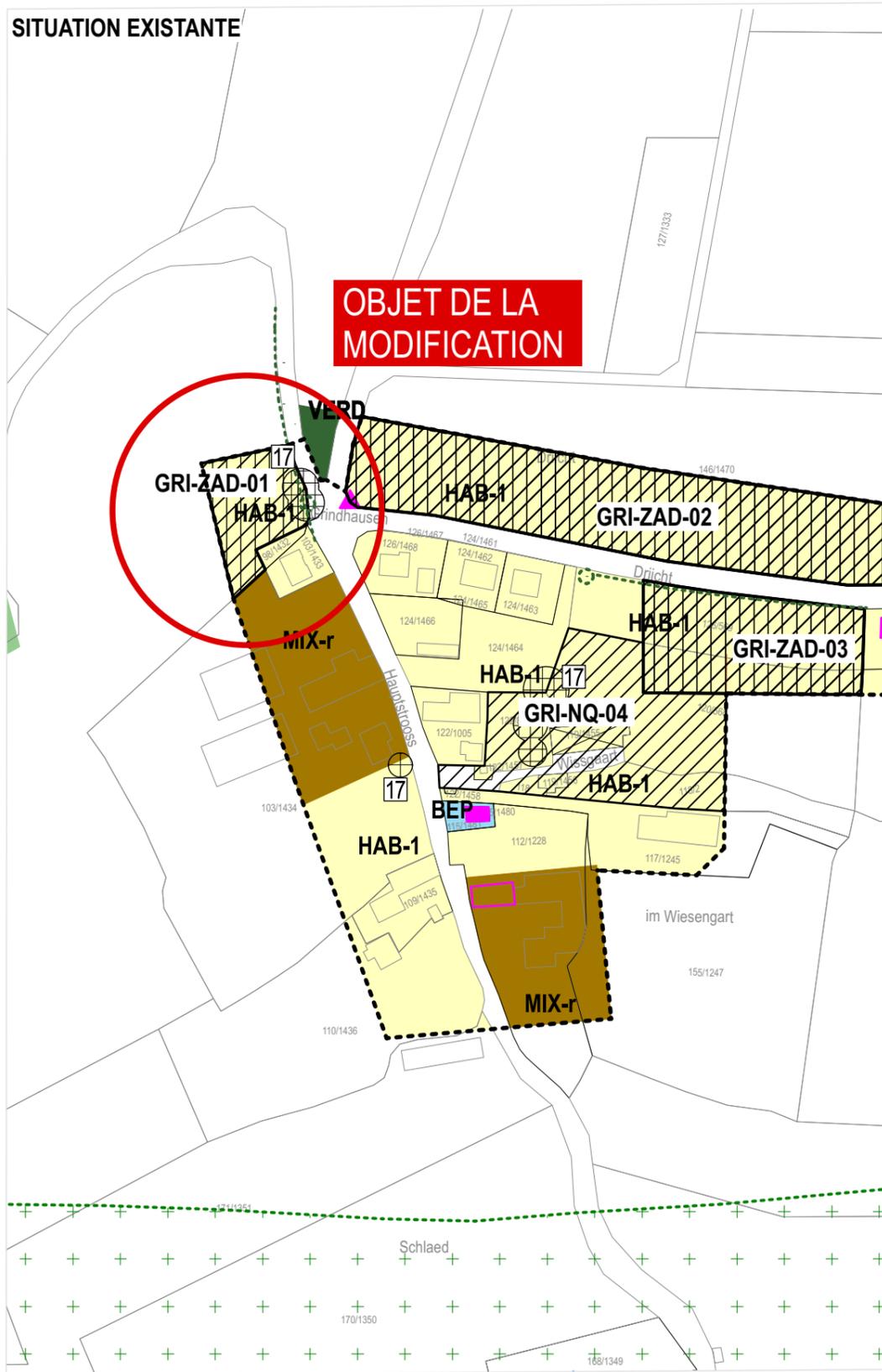
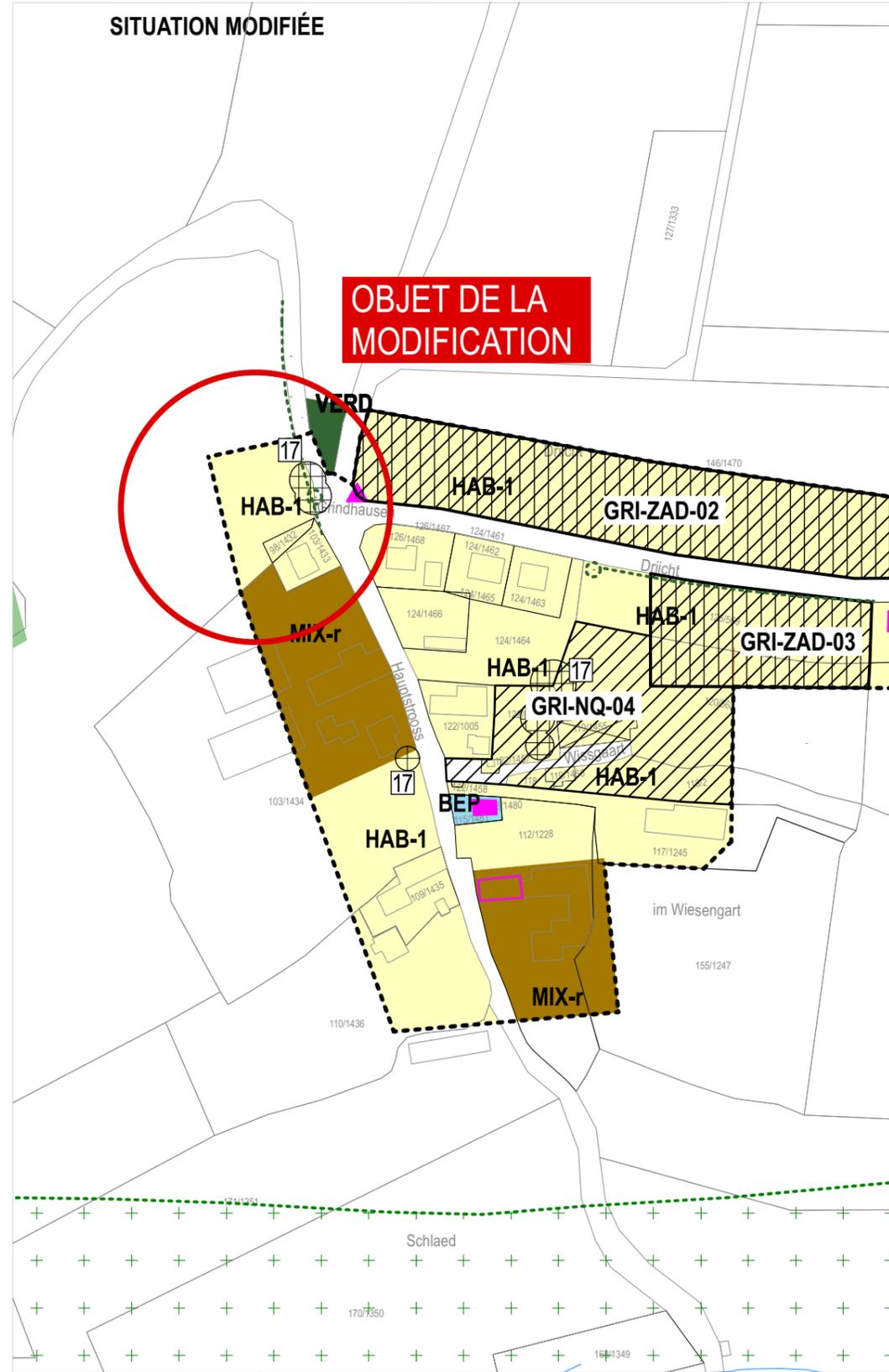


**SITUATION EXISTANTE**

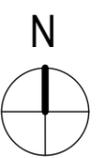


**SITUATION MODIFIEE**



**LEGENDE**

<b>FOND DE PLAN</b>	
PLAN CADASTRAL NUMERISE (PCF 028+058+086 DU 2018)	
	BATIMENT EXISTANT
	LIMITE PARCELLAIRE
	LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
	TOPONYME
	N° DU PARCELLE
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES BD-TOPO (A TITRE INDICATIF)</b>	
	RIVIERE / ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE
	RUISSEAU / COURS D'EAU
<b>PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG)</b>	
<b>ZONES DE BASE</b>	
<b>Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées</b>	
	zone d'habitation 1
	zone d'habitation 2
	zone mixte urbaine
	zone mixte villageoise
	zone mixte rurale
	Zone de bâtiments et équipements publics
	zone d'activités économiques communale type 1
	zone d'activités économiques communale type 2
	zone d'activités économiques régionale
	Zone commerciale
	zone spéciale-ASSA
	zone spéciale-SYNP
	Zone de gares ferroviaires et routières
	zone de sport et de loisirs - Camping
	zone de sport et de loisirs - Golf
	zone de sport et de loisirs - Jeunesse
	zone de sport et de loisirs - Jeux
	zone de sport et de loisirs - Sport
	zone de sport et de loisirs - Vacances
	zone de sport et de loisirs - Robbesscheier
	Zone de jardins familiaux
<b>Zone verte</b>	
	zone agricole
	zone forestière
	zone de parc public
	zone de verdure
	Délimitation de la zone verte
<b>ZONES SUPERPOSEES</b>	
	Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
	Zone d'aménagement différé
	Zone d'urbanisation prioritaire
<b>Zones de servitude "urbanisation"</b>	
	zone de servitude "urbanisation" - Intégration paysagère
	zone de servitude "urbanisation" - Tampon
	zone de servitude "urbanisation" - non adificandi
	zone de servitude "urbanisation" - Cours d'eau
	zone de servitude "urbanisation" - Art. 17
<b>Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"</b>	
	couloir pour projets routiers ou ferroviaires
<b>Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal</b>	
	secteur protégé de type "environnement construit"
	construction à conserver
	petit patrimoine à conserver
	alignement d'une construction existante à préserver
	gabarit d'une construction existante à préserver
<b>ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES</b>	
<b>à l'aménagement du territoire</b>	
	station GSM selon PDS "Stations de base pour réseaux publics et communications mobiles"
<b>à la protection de la nature et des ressources naturelles</b>	
	à la protection des sites et monuments nationaux
	à la gestion de l'eau
<b>Informations complémentaires à titre indicatif</b>	
	Biotopes
	Mesures en rapport avec les "continuous ecological functions"
	Mesures compensatoires



COMMUNE DE CLERVAUX - 1 / 2 500

MODIFICATION DU PAG CLERVAUX "RECLASSEMENT DU PAP NQ 01 EN PAP QE ET LEVER DE LA ZAD" – GRINDHAUSEN – PAG VERSIONS ACTUELLE ET MODIFIEE

ARGE Dewey Muller Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner | Zilmpfan s.à r.l. Urbanisme & Aménagement du Territoire

DATE	N° PROJET	N° PLAN
15.03.2023	2043-3	MP-C-01-01